

LE CANADA

Journal Quotidien du soir

LA VALLEE DE L'OTTAWA

BUREAUX : 414 et 416 Rue Sussex OTTAWA, ONT.

Samedi 14 Novembre 1891

ECHOS DU JOUR

La nomination de M. Dawson à la charge d'imprimerie de la reine paraît aujourd'hui dans la GAZETTE OFFICIELLE.

Nous recommandons à nos lecteurs la lecture de la conférence sur l'agriculture récemment donnée à Québec, par l'hon. M.C. Laugel, et que nous publions en première page.

Les partisans de Lord Salisbury doivent tenir une grande convention à Birmingham le 23 du courant. Le programme conservateur sur lequel se feront les prochaines élections en Angleterre y sera énoncé.

On annonce que M. Mercier n'assistera pas au banquet offert à M. Laurier à Boston. Ce qui indique que le dénouement de l'affaire de la Baie des Chaleurs serait connu sous peu.

On dit que la conversation avec M. Whelan, publiée dans l'EMPIRE au sujet des \$15,000 a été donnée par écrit et signée par Whelan et que des chefs conservateurs de Montréal conservent sous clef cet intéressant document.

MM. les ministres Mercier, Gagneur et Shevyn ont envoyé hier une lettre au COURRIER DU CANADA, comportant une dérogation des accusations portées contre eux dans les colonnes de l'EMPIRE, sous forme d'interview avec l'entrepreneur Whelan.

M. Oler a accepté la candidature à la mairie de Toronto. Le WORLD prétend qu'il doit se mettre à l'œuvre immédiatement et organiser sa campagne. Dans ce cas, M. Oler devrait remettre à deux ou trois jours son voyage en Europe, sinon, d'après le WORLD, son succès serait douteux.

Les anarchistes de la Bohême ont déposé une grande pétition, depuis quelque temps, la police y a mis fin, en faisant un dépouillement des principaux anarchistes de Prague. Elle a arrêté six personnes, parmi lesquelles la fameuse anarchiste Herget. La police a aussi saisi des papiers très importants.

Tous les journaux d'Amérique ont été et le GLOBE gromgrent leurs colonnes de scandales de Québec. Quand on trouve l'EMPIRE, le MAIL, la GAZETTE et le GLOBE dans la même galerie, il est bien facile à voir qu'il y a anguille sous roche. Nous avons une très vive détermination de dire, ce que nous pensons de cette affaire-là. Ça ne peut pas tarder plus que deux ou trois jours.

Nous annonçons hier, d'un sous ministre anglais était sous le poids d'une accusation très grave de la part du chef politique de son ministère. Nous apprenons aujourd'hui que cette accusation est portée par M. le ministre Turpin contre M. J. Tilton, sous-ministre des pêcheries. La commission chargée des irrégularités dans le service civil est saisie de l'affaire.

Il n'y a pas eu de séance régulière de la Commission royale hier à Québec. Mais les honorables Mercier, Robitoux et Duhamel et MM. Pacaud, Murray, de C. P. R. Telegraph, Pope, de G. N. W. Telegraph, et autres témoins se sont rendus devant les honorables commissaires, en leur chambre, afin de signer les dépositions données par eux devant la Commission.

Le FREE PRESS d'hier nous donnait cours au bruit que M. Abbott garderait pour lui-même le portefeuille de ministre des chemins de fer et donnerait le ministère des travaux publics à un ministre d'Ontario, sous prétexte que lui-même était de Québec, cette province se trouverait à avoir ainsi un ministre important. Nous ne croyons pas à cette rumeur. En tous cas : look 'em, it will not do.

On se prépare à Toronto à faire la guerre à la diphtérie et à la fièvre typhoïde qui depuis longtemps ravagent certaines parties de cette ville. En moins de deux mois, plus de 2,000 cas de ces maladies ont été rapportés au bureau d'hygiène.

Dans la nuit d'octobre, il y a eu 156 cas de fièvre typhoïde et 170 de diphtérie. On suggère comme remède à cet état de choses, la construction d'un hôpital civique isolé.

M. Abbott ren contre beaucoup d'obstacles sur son chemin à Ottawa. Les anciens ministres ont pris le goût du red tape et ne veulent plus lâcher prise. Parmi la députation, il y a beaucoup d'arriérés : quelques-uns qui sont chefs d'industrie, d'autres qui sont des créateurs du Pacifique, un troisième qui tient une promesse de Sir John, celui-ci en des parents riches, celui-ci en des parents, enfin une liste de noms d'une longueur étonnante où tous les titres imaginables sont énumérés, mais, bien entendu, la capacité qui, de nos jours, est un meuble inutile.

C'est un événement bien mérité, auquel M. Abbott devra tirer quatre fils sans rien briser. Entrez ou, ce n'est pas drôle. M. Abbott doit trouver que ce n'est pas un petit métier que celui du premier ministre. Il y a bien du monde qui aimerait qu'il ne soit pas le premier ministre.

LE CANADIEN fait de vifs reproches à Sir A. P. Caron, de ne pas avoir assisté à la cérémonie de l'inauguration de la statue Short Walk. Voici ce qu'il dit :

« Qui donc a donné à Sir A. P. Caron le mauvais conseil qu'il a suivi ? Quand aura-t-il de nouveau l'occasion de prouver qu'il comprend le sacrifice que fait un soldat en donnant sa vie ? Celui qui meurt au pôle du péril doit être, il nous semble, bien au-dessus de l'esprit de parti et des factions.

Son Excellence le cardinal-archevêque, qui est autant dans le pays, que Sir Adolphe Caron, s'était rendu hier sur les plaines d'Abraham, à côté de l'évêque anglican et de autres dignitaires ecclésiastiques et civils.

Il était même venu d'Ontario des hommes qui ont une large position sociale — comme l'hon. M. Kirkpatrick, membre du parlement, ancien président de la chambre des députés.

Le Guerrier de Rimouski

Sous ce titre LE CANADIEN publie ce qui suit :

La rumeur est que Sir A. P. Caron entend faire émaner sans délai les brefs pour Montmorency et Québec-Ouest. Les efforts les plus pressants sont faits auprès de M. John Sharples pour l'engager à accepter la candidature dans la division si longtemps représentée par M. McGreevy, M. Sharples est un fort honnête homme, et nous l'engageons vivement à ne pas se laisser blaguer par le ministre de la milice, dont la parole politique ne vaut pas quatre mauvais sous.

Le temps est arrivé d'appeler un chat un chat.

Faites le tour de la Chambre des communes et trouvez nous deux députés que le guerrier de Rimouski n'a pas noyés dans de l'eau bénite de cour. Il vous dit oui et fait non, avec une désinvolture qui n'a d'égal que son absence de mémoire, après une promesse solennelle.

L'entrée de M. Oumet dans le cabinet l'ennuie au suprême degré, et il manœuvre pour barrer le chemin à M. Angers — tout en protestant de son dévouement pour lui. Absolument comme il a fait à l'égard de Sir Hector Langevin et de M. McGreevy.

Juges par un Protestant

M. J. W. Gien, ancien fabricant à Oshawa Ontario, maintenant résident à Brooklyn, écrit une lettre à la TRIBUNE de New-York de laquelle nous citons les passages suivants :

« J'ai observé et étudié les catholiques Canadiens français du Nouveau Brunswick occidental, de Québec et de la partie orientale d'Ontario avec un intérêt bien vivace depuis 30 ans. Au début de mes recherches j'avais des préjugés contre eux. Il n'y a pas sur le continent américain une race plus hospitalière, aimant mieux le foyer et la famille, plus calme, plus paisible, plus attachée aux institutions du pays, plus tempérante, plus morale, plus satisfaite de son sort, plus bienveillante que les Canadiens-français catholiques du Canada.

« Il n'y a pas de race plus fidèle aux vœux du mariage. Sous ce rapport elle est supérieure à la nôtre. La vie et la propriété sont aussi sacrées à Québec qu'à Ontario ou dans la Nouvelle-Angleterre. Les Canadiens sont extrêmement polis et respectent l'autorité. La province de Québec se compose de Canadiens-Français dans la proportion d'un million 80 pour cent, mais la minorité protestante ne les a jamais accusés d'injustice à son égard dans l'administration des lois et jamais elle ne les a accusés d'avoir voulu faire adopter des lois injustes pour elle. Je confierais plus volontiers ma vie et ma propriété à une majorité canadienne-française catholique qu'à un anglican d'Ontario.

« J'aimerais beaucoup mieux annexer 500,000 Canadiens français que 100,000 orangistes d'Ontario. La statistique criminelle de Québec est aussi favorable aux Français catholiques que l'est celle d'Ontario aux protestants. Les Français sont naturellement républicains et s'accommoderont de nos institutions très rapidement après l'annexion.

« La population française de Québec a fait sa quote-part de la législation grande et patriotique adoptée au parlement du Canada. Il peut se faire qu'ils ne soient pas aussi ambitieux dans le commerce que les Écossais, les Anglais et les Irlandais du Canada mais ils sont aussi loyaux au Canada, aussi moraux aussi paisibles et aussi fideles à l'Etat que leurs concitoyens protestants. Nous les américaniserons sans difficulté aucune. Nous avons américanisé toutes les races avec lesquelles nous sommes venus en contact, voire même les institutions, sans exception les églises catholiques et presbytériennes.

« Je n'ai aucune sympathie pour les protestants qui font la guerre à l'Eglise catholique en ce pays. Elle s'américanise graduellement pendant que nous, ou ne nous romanisèrent pas. Nos concitoyens catholiques n'ont jamais manqué de loyauté envers la République. Nous ne devons pas oublier que, dans les jours les plus sombres de la rébellion, nous avons envoyé trois grands hommes en Europe pour disposer l'opinion publique en notre faveur ; l'archevêque Hughes, Thurlow Weed et Henry Ward Beecher. Le grand prêtre catholique n'a été ni moins sincère, ni moins ardent, ni moins efficace que ses deux associés protestants, dans ses revendications en faveur de notre pays.

COURRIER DE PARIS.

Affaires d'Allemagne.

COURRIER DE ROME.

La crise financière en Europe.

LA TRIPLE ALLIANCE.

NOUVELLES DE PARTOUT

(Service spécial de dépêches télégraphiques)

COURRIER DE PARIS

PARIS, 14 NOV.—On parle beaucoup en ce moment de la situation de ministère italien, dont la rentrée au Parlement est proche. M. di Rudini doit prononcer bientôt le grand discours-programme annuel que M. Crispi a fait entendre dans les moments politiques de la semaine. Le moment est venu d'essayer de savoir que est le projet que le ministre qui, en la vu par de récents exemples, n'a en rien changé les réclames de la France et de l'Italie.

La situation du cabinet n'est pas mauvaise. Non point qu'il doive compter sur une majorité écrasante et dévouée quand même. Il n'a pas cherché à l'acquiescer par des moyens criminels. Mais il n'a pas de majorité de mandataires, il n'a pas d'opposition irréconciliable. Il n'a pas les adversaires implacables que M. de Crispi trouvait toujours devant lui. Et même les démocrates les plus extrêmes regardent moins d'acrimonie à poursuivre M. di Rudini membre de la droite que M. Crispi membre de la gauche. (Il est vrai que c'était une gauche spéciale, une gauche à la fois autoritaire et démocratique.)

Le cabinet Rudini est arrivé au pouvoir à l'improvise, ayant pour programme le mot économie. A-t-il réussi à régler toutes les questions nécessaires à l'équilibre du budget ? Nous le savons, quand M. Luzzatti aura parlé. Ce qui est certain, c'est que jusqu'à ce jour, si on s'est montré d'une rigueur inouïe dans l'application des règlements financiers, si on a augmenté régulièrement les taxes de la richesse mobilière, si on a saisi et vendu des gens qui devaient 8 ou 4 fr. d'impôts, si le nombre des propriétés vendues va en augmentant, si d'après ce qu'on dit le déficit existe encore, ce qui ne sera pas niable malgré tous ses artifices de trésorerie que les ministres italiens appliquent avec un maestria sans égale ; si la misère augmente et si les exportations diminuent, le ministère pourra-t-il répondre qu'il a tenu son programme ? Il a fait des économies ?

« Il est vrai qu'il n'a pas fait la plus grande, la seule qui pourrait être d'un intérêt immédiat et d'une utilité incontestable. Il n'a pas renoncé à la triple alliance. Il l'a même renouvelée et trop vite à ce que disent même les partisans de la triple alliance, car il n'a pas su profiter du renouvellement consenti, pour obtenir des concessions commerciales et pour s'échapper de ne pas se laisser exploiter par ses deux alliés ? Donc, le ministère Rudini passera l'hiver, s'il ne tombe pas sur une question inattendue. Et le public lui-même ne lui est pas opposé, surtout depuis les incidents du 2 octobre ; les cris de « À bas la France ! qui ont retenti dans toutes les rues, ont ramené au cabinet di Rudini bien des sympathies et la froide indifférence avec laquelle il a laissé profiter des menaces contre le Saint-Siège a tranquillisé les patriotes qui craignaient que le successeur de M. Crispi n'eût des faiblesses pour la France ; car nous aurons beau faire et ne pas pouvoir nous expliquer, la France est le Saint-Siège est tout un pour la masse du peuple en Italie.

« Crispi a tant de fois répété que nous voulions rétablir le pouvoir temporel, que les liens ont fini par se briser. Il faut bien que nous le comprenions ! Et il faut que nous comprenions aussi que la politique extérieure de M. di Rudini ressemble tant à la politique de M. Crispi, que l'on est obligé de croire que les politiques des deux ministères sont inspirées par le même personnage ; et, ce croyant, on serait très près de la vérité, car, en 1891 comme en 1889, Crispi ou Rudini ministres, c'est toujours le roi Humbert qui veut la triple alliance ?

COURRIER DE ROME

ROME, 14 NOV.—LA GAZETTE OFFICIELLE porte un décret royal, par lequel le ministre de l'intérieur est autorisé à publier le règlement sur la prostitution, dans l'intérêt de l'ordre public, de la salubrité publique et des mœurs.

« Un nouveau scandale s'est produit pendant l'audience consacrée au procès des anarchistes. Un commissaire de police, cité comme témoin à charge, a déclaré que les associations anarchistes se réunissaient et profitaient de tous les crimes qui, pour la plupart d'ailleurs, étaient commis à leur instigation ; et il citait la bombe lancée par Fratini sur la place Colonna et qui a blessé des femmes et des enfants, les falsifications des billets de banque dont l'anarchiste Pappalardi s'est rendu coupable, etc.

« Les avocats de la défense, en entendant ce témoignage, protestèrent énergiquement. L'avocat Lallini, qui représente 10 prévenus a déclaré qu'il avait la plus grande admiration pour ses clients et que, s'il en avait eu la possibilité matérielle, il n'aurait pu s'empêcher de protester encore plus violemment contre ces monstrueuses accusations.

« Le président ayant rappelé à l'ordre l'avocat, un tumulte effroyable s'en suivit. Le public, les accusés, les avocats, se mirent à crier, à hurler, tendant le poing contre les témoins. Le président fit évacuer la salle, mais le tumulte continuait toujours, il leva l'audience, au milieu d'un tapage assourdissant. La salle fut enfin évacuée par les carabinieri qui la firent évacuer complètement.

« Le saint-père a terminé la rédaction du grave document relatif aux vœux manifestés

le 2 octobre. Ce document, qui est de la plus haute importance, et a une très grande étendue, devait paraître il y a déjà quelques jours ; mais des raisons d'opportunité et d'ordre diplomatique en ont fait ajourner la publication. On assure qu'il renferme les plus graves déclarations et donne un exposé détaillé et irréfutuable sur les origines, les caractères et la signification des événements du 2 octobre.

« Le saint-père y trace le tableau de toutes les fautes dont le Saint-Siège a été l'objet, ainsi que le plan manifeste de ses ennemis pour arriver à la destruction des derniers lambeaux de son indépendance et de sa sécurité. Tout semble indiquer que la révolution italienne est décidée à faire la séquestration du Saint-Siège d'avec le monde catholique. En tout cas, les faits du 2 octobre sont la preuve évidente de l'impossibilité de la cohabitation tranquille de deux pouvoirs souverains à Rome.

« Dans cette situation nouvelle, le Saint-Siège, réduit à la dernière extrémité, se verra obligé de prendre toutes les mesures qu'il jugera indispensables pour sauvegarder son indépendance et la liberté du monde catholique.

« Ce grave document ne tardera guère à être rendu public.

« Un rédacteur de la CORRESPONDANCE POLITIQUE, de Vienne, a eu, à Rome, un entretien avec un personnage très important de la cour pontificale, qui lui a fait les déclarations suivantes : « La situation que revêtent les incidents du 2 octobre est effrayante. Nous croyons que l'exagéré. Nullement. C'est l'opinion intime du saint-père, que dans certaines éventualités, la papauté peut envisager brutalement les palais apostoliques et attenter à sa personne. Supposez, par exemple, que la guerre éclate et qu'une armée française pénètre dans la péninsule. C'est là une éventualité qui n'a rien d'improbable. Il est de toute évidence que dans ce cas la sécurité personnelle du pape serait gravement menacée. Déjà aujourd'hui on représente — ce qui est absolument faux — le Vatican comme conspirant avec la France pour le démantèlement de l'Italie. Mais pour que nous déclarerions la guerre, la papauté tenterait un coup de main contre le Vatican. Le gouvernement essaiera peut-être de brider les passions déchaînées, mais on sait ce qui arrive en temps de guerre et de révolutions : c'est la papauté qui finit par rester maîtresse.

« Le saint-père est parfaitement décidé à quitter la Ville Eternelle le jour où la guerre éclate ; mais, ce jour-là, l'agitation au Vatican commencent dans Rome et, très probablement, le pape n'aura pas la liberté d'accomplir son projet. C'est pour cela que le saint-père vient récemment de céder à des dangers que réelle la présente situation. Partir actuellement, la décision serait grave, car il ne s'agit pas d'un événement qui frappe assez les imaginations du monde catholique, pour justifier complètement la détermination du pape. D'autre part, rester et attendre, c'est s'exposer à un pouvoir plus partir, quand cela serait nécessaire.

« L'EMPIRE publie un article sur l'affaire de la Nouvelle-Orléans. Des éditoriaux ont saisi que le gouvernement n'est pas en mesure de reconnaître la responsabilité du gouvernement fédéral pour la violation de la loi internationale, résumée dans des exécutions sommaires de la Nouvelle-Orléans, et que la seule sanction restant à régler est le montant des indemnités à payer par le gouvernement des États-Unis aux familles des sujets italiens, qui ont perdu la vie dans cette affaire de la Nouvelle-Orléans.

AFFAIRES D'ALLEMAGNE

BERLIN, 14 NOV.—La position du baron Richthofen, préfet de la police de Berlin, est sérieusement ébranlée.

« L'empereur lui reproche d'avoir laissé, sans une tolérance coupable, se répandre la plus des sottises dans la capitale.

« Le président d'une réunion tenue mercredi soir par les ouvriers typographes de Berlin, a annoncé qu'en ce moment onze mille de leurs camarades se sont mis en grève dans toute l'étendue de l'empire, et que dix huit cents d'entre eux, ont obtenu l'augmentation de salaire qu'ils avaient réclamée. Le président a ajouté que le mouvement gréviste tend à s'étendre encore.

« Un habitant de Brocton, en Thuringe, vient d'être condamné à neuf mois de prison pour avoir critiqué, en termes peu respectueux, au cours d'une conversation, qu'il avait eu avec le domestique d'un prince, dans une station thermale, les fréquents voyages que fait l'empereur d'Allemagne en été et les dépenses qu'entraînent ces voyages. Le critique imprudent avait été condamné par le domestique en question. Il a été poursuivi et condamné pour avoir commis le crime de lèse-majesté.

« LA GAZETTE DE L'ALLEMAGNE DU NORD commente les derniers discours de Lord Salisbury et du marquis de Rudini ; elle en conclut que la Grande-Bretagne et l'Italie sont également résolues à jeter dans la balance une parole de poids pour maintenir l'équilibre en Europe, si la paix venait à être menacée. LA GAZETTE fait un chaleureux éloge de la décision de Lord Salisbury que l'Angleterre ne doit pas se désaisir de l'Égypte.

LA CRISE FINANCIERE EN EUROPE

BERLIN, 14 NOV.—L'établissement de la compagnie Krause a dû faire face de nombreuses demandes de remboursement, mais elle a pu résister à l'orage. On a arrêté un individu qui colportait partout la nouvelle que Krause s'était suicidé ; d'autres personnes qui ont fait circuler le bruit que cette banque avait l'intention de liquider se sont poursuivies en justice. Dans les derniers temps Hirschfeld et Wolff ont payé d'importantes gaspagnations à leurs employés. Il est déclaré que l'un d'eux a reçu \$15,000 au mois de janvier dernier.

LONDRES, 14 NOV.—Le correspondant romain du TIMES dit que le discours que M. di Rudini a prononcé lundi dernier à Milan a fait légèrement modifier les routes, mais la prime sur l'or s'est élevée et l'argent est entièrement retiré de la circulation. Les banquiers refusent de payer en argent les billets de banque ; il est presque impossible de se procurer de la monnaie courante, même en payant une prime. Dans les bureaux de télégraphe, les employés refusent de donner de la monnaie pour les billets de banque du gouvernement qu'on leur donne en paiement des dépêches.

MADRID, 14 NOV.—M. Canovas del Castillo, président du conseil des ministres, a

eu une longue entrevue avec M. Corgayon, le gouverneur de la Banque d'Espagne. Il a décidé qu'il fallait absolument prendre des mesures immédiates pour réduire la prime sur l'or et pour améliorer la situation de la Banque. Pour atteindre ce but, il faut faire observer à une manière très stricte la nouvelle loi adoptée par les cortès, pour restreindre l'émission des billets de banque.

LA TRIPLE ALLIANCE

LONDRES, 14 NOV.—Une dépêche de Bucharest adressée au Foreign Office déclare qu'il est faux que le roi Carol soit entré dans la triple alliance. Le roi n'a négocié que dans le but d'assurer la neutralité de la Roumanie, mais il n'a pris aucun engagement (pas plus que l'Angleterre) vis-à-vis de l'Allemagne. Il ne faut pas confondre un visite amical, fait d'abord au roi d'Italie, et ensuite à l'empereur d'Allemagne, en une tournée politique en vue de lier les destinées de la Roumanie à celles des trois puissances.

« L'idée fondamentale de ce voyage est d'assurer la neutralité roumaine, et ceci est d'autant plus vrai, que des négociations très actives se poursuivent avec le gouvernement russe avec le même objet.

« Il convient d'ajouter qu'il y a eu une entrevue à Livadia entre le tsar et le roi de Roumanie.

Quant au mariage de l'héritier du trône avec la fille aînée du duc d'Edimbourg, il faut voir un gage nouveau de la neutralité que le cabinet de Bucharest compte obtenir des grandes puissances. Le mariage se fera, s'il se conclut plus tôt que Londres.

LA SITUATION AU BRÉSIL

LONDRES, 14 NOV.—La communication du ministre des affaires étrangères du Brésil à Rio de Janeiro, indiquant que la situation n'est pas aussi pacifique que le dit le ministre. D'après cette dépêche, le dictateur Fonseca a suspendu l'effet des lois civiles et annulé les garanties des citoyens brésiliens. On considère ici ces mesures comme indiquant que le dictateur compte sur les armées de terre et de mer, pour l'appuyer dans son usurpation de pouvoir.

« Il a nommé une commission chargée de juger sommairement ceux qui refusent d'accepter sa dictature et qu'il traite d'insurgés. Comme preuve de l'authenticité des nouvelles disant que tout, dans la situation politique au Brésil, indique une révolution, la

dépêche ajoute que le général Fernandes, un des principaux chefs, dit-on, du mouvement révolutionnaire, a été arrêté par ordre du dictateur et jeté en prison. Enfin la dépêche dit que le mécontentement augmente parmi les troupes, et que diverses garnisons, formant un total d'environ 4,000 hommes, se sont prononcées contre Fonseca.

RIO DE JANEIRO 14 NOV.—Le bruit a couru en cette ville que l'armée et la marine se préparaient à proclamer le général de Fonseca dictateur à vie du Brésil. Pour compléter les équipages de ses navires de guerre le gouvernement a recouru à la presse ou enrôlement forcé. Des radeaux parcouraient la ville et emportaient de gré ou de force les citoyens qui leur paraissent propres à faire de bons matelots.

Un certain nombre d'officiers ont parti pour la province de Rio Grande du Sud. Le bruit court que le gouvernement est complètement maître du mouvement révolutionnaire qui a éclaté dans cette province contre le dictateur du général de Fonseca.

AMÉRIQUE

Nouvelles de Québec

QUÉBEC, 13 NOV.—L'hon. M. Duhamel vient de donner instruction à ses avocats M. Adam et Poirard de prendre une action de \$10,000 contre le Monde, qui l'accuse d'avoir inspiré un article du NATIONAL contre le lieutenant-gouverneur Nares et les commissaires royaux.

« La commission royale n'a pas siégé ce matin. Les ministres et autres témoins qui ont comparu devant la Commission ont été appelés devant les commissaires, afin de vérifier leur signature sur les dépositions. M. Robitoux était absent et paraissait malade.

(Continuation sur la troisième page)

LES MEILLEURES PHOTOGRAPHIES

L'Elite Photo Studio

117 RUE SPARKS. Diplôme Accordé à l'Exposition Centrale Canadienne.

NEVILLE & CO. 97 RUE RIDEAU.

NEVILLE & CO. 97 RUE RIDEAU.

LIQUEURS

SI BIEN CONNU

NEVILLE & CO. 97 RUE RIDEAU.

HOTELIERS

DE PASSAGE.

Brandy Bisquit Dubouche & Cie. Doit Arriver pour le 4 Novembre 1891.

JOHN CASEY, FONDÉ DE POUVOIR.

Importateur Direct de Vins et de Liqueurs.

294 et 296 Rue Dalhousie, 117 Rue Clarence.

ISLAND HOME Stock Farm.

McCarty's Toronto B. & M. Co's Dominion.

Carling's Ont. B. & M. Co's. Toutes en bonne condition.

R. A. STARRS & CIE. 61 & 63 Rue Clarence.

Percheron Horses.

CATARRH

Pain Electrique.

Résultat d'années d'études et d'expériences coûtant très-cher.

JAS. WARNOCK.

494 RUE SUSSEX. Telephone 534.

CHEMIN DE FER

INTERCOLONIAL

La route directe entre l'Ouest et tous les points du bas de St. Laurent, de la Baie des Chaleurs, province de Québec ; ainsi que le Nouveau Brunswick, la Nouvelle Écosse, l'île du Prince Édouard, le Cap Breton, les îles de la Madeleine, Terre-Neuve et St. Pierre.

« Les trains express quittent Montréal et Halifax, tous les jours (dimanches exceptés) et se rendent à destination de tous ces points sans changement de chars, en 27 heures et 30 minutes.

« Les chars des trains express directs sur le Chemin de l'Intercolonial sont brillamment éclairés par l'électricité et sont chauffés par la vapeur de la locomotive même, ce qui ajoute considérablement au confort et à la sécurité des voyageurs.

« A tous les trains directs sont attachés des chefs conducteurs et docteurs, nouveaux et élégants de même que les chars salons pour le jour.

« Les bords de mer les plus en vogue, ainsi que les endroits de pêche les plus recherchés sont situés sur la route de l'Intercolonial qu'y arrive.

« L'attention des expéditeurs est appelée sur les grandes facilités offertes pour le transport de la farine en général et toutes les marchandises à destination des Provinces de l'Est de Terre-Neuve, ainsi que pour l'exportation de grains et de produits expédiés aux marchés de l'Europe.

« Pour billets et informations concernant le prix et le passage s'adresser à E. KING, agent des billets, 27 rue Sparks, Ottawa, ou à T. W. ROBINSON, Agent du fret et des Passagers pour l'Est, P. Q. 1363 rue St. Jacques, ou à l'agent des Passagers D. POTTINGER, Surintendant Général, Bureau du Chemin de Fer, Montréal, N.B., 18 Juin, 1891.

SUCRE

5 CTS.

STROUD BROS. RUES RIDEAU & SPARKS. 97 Rue Rideau.

Canada Atlantique.

Nouveau Service Rapide

La Ligne la Plus Courte et la Plus Rapide.

LES VOYAGES PARTIENNES DE LA GARE DE LA RUE ELIZABETH COMME SUIT :

3.00 A.M. L'EXPRESS DE MONTREAL à toutes les stations entre Ottawa et le Côté, se reliant à la jonction du Côté avec les trains du Grand Tronc pour l'Ouest, et à Montréal avec tous les trains pour l'Est, et le sud. Arrive à Montréal à 11.35.

5.00 P.M. L'EXPRESS DE MONTREAL à Casselman et Alexandria entre Ottawa et le Côté, à un char, rétrograde et arrive à Montréal à 8.20, se reliant aux trains du Vermont Central et du Grand Tronc pour tous les points à l'Est. Portland, Richbourg de Loup, Dalhousie, etc.

2.40 P.M. L'EXPRESS DE BOSTON et NEW-YORK (passant par le Côté et le nouveau pont au sud, avec chars dorés de Wagner depuis Ottawa jusqu'à Boston et Ottawa et New-York. (Ce train arrête toutes les stations entre Ottawa et Rome) Point.

2.40 P.M. POUR MONTRÉAL, arrive à Montréal à 7.55 p.m.

11.35 L'EXPRESS DE BOSTON et New-York et de tous les points intermédiaires. Arrêt à toutes les stations entre Rome Point et Ottawa. Laisse Boston à 7.00 P.M. et New York à 7.00 P.M.

12.30 L'Express rapide de Montréal, Portland, Richbourg de Loup, Dalhousie, etc.

9.45 P.M. L'Express rapide de Montréal, Richbourg de Loup, Dalhousie, etc.

Pour toutes informations s'adresser à l'Agent Local pour le vente des Billets, au coin des rues Sparks et Elgin.

E. J. CHAMBERLAIN, C. J. SMITH, Surintendant Général. Agent Général Ottawa, 29 Juin 1891. Les Passagers

CATARRH

TA

Un autre Ev

Tapissen

5.8 BOR

</